

La base nautique en ligne mire du comité de Fréjus-

Première réunion du comité de défense des intérêts généraux du quartier de Fréjus-Plage. Trois adjoints au maire sont venus prendre note des doléances de la trentaine

Après le sinistre de 2012, le comité de défense des intérêts généraux de Fréjus-plage a rouvert les portes de sa salle jouxtant l'annexe de la Poste. Le plafond s'était effondré, faisant des dégâts importants. Les bénévoles de l'association ont donc retrouvé leur siège de la place de la République avec plaisir et pour l'occasion, réuni une trentaine d'habitants.

Cette première réunion publique depuis plus d'un an a donné lieu à de multiples doléances, recueillies par trois nouveaux adjoints au maire, Pascal Pipitone, Monique Miliotti et Dominique Beaumont.

Un public en attente de solutions

Arrivés sans faire de bruit ni s'imposer, ils n'ont d'ailleurs pas été reconnus par l'assistance dans un premier temps, mais leur présence a été appréciée par les présents en attente de nouvelles solutions. Ce qui a été particulièrement ressenti lorsqu'a été soulevé le problème le plus délicat. Celui concernant la base nautique de Fréjus-plage, dans un état plus que déplorable et dont 2 000 m² doi-



Trois adjoints au maire (au premier rang à gauche Dominique Beaumont, puis Monique Miliotti, à la quatrième place Pascal Pipitone) sont venus noter les doléances des membres du comité de défense.

(Photos Philippe Arnassan)



maine public maritime. Rapidement.

« Le projet dont on nous avait montré une belle maquette, mais qui coûtait 4 millions d'euros, est tombé à l'eau depuis longtemps. Mais la base nautique date de 1960 », a précisé le président du comité, Jean-Marie Bohler.

Pluvial, propreté, sécurité, stationnement

Ce à quoi un membre du club nautique et de l'école de voile, venu à la réunion, ajoutait : « C'est une concession sur le domaine maritime. Il y a une mise en demeure pour raser les bâtiments car nous occupons 4 000 m² du domaine et nous n'avons droit qu'à 2 000. Je voudrais qu'avec la nouvelle municipalité on puisse discuter de la rétrocession de mètres carrés au profit de cette base nautique. Les autres restaurants sont à onze mètres du bord de route et la base à dix-huit. On pourrait regagner de la place. La municipalité doit réfléchir dans des délais brefs. Nous souhaitons que les gens de l'école de voile et du club nautique aient leur mot à dire et soient associés au projet car on a toujours été exclu-

se nautique en ligne de du comité de Fréjus-Plage

n du comité de défense des intérêts généraux du quartier depuis un an.
Le maire sont venus prendre note des doléances de la trentaine de présents



Trois adjoints au maire (au premier rang à gauche Dominique Beaumont, puis Monique Miliotti, à la quatrième place Pascal Pipitone) sont venus noter les doléances des membres du comité de défense.

(Photos Philippe Arnassan)



La base nautique occupe illégalement une partie du domaine public maritime.

maine public maritime. Rapidement.

« Le projet dont on nous avait montré une belle maquette, mais qui coûtait 4 millions d'euros, est tombé à l'eau depuis longtemps. Mais la base nautique date de 1960 », a précisé le président du comité, Jean-Marie Bohler.

Pluvial, propreté, sécurité, stationnement

Ce à quoi un membre du club nautique et de l'école de voile, venu à la réunion, ajoutait : « C'est une concession sur le domaine maritime. Il y a une mise en demeure pour raser les bâtiments car nous occupons 4 000 m² du domaine et nous n'avons droit qu'à 2 000. Je voudrais qu'avec la nouvelle municipalité, on puisse discuter de la rétrocession de mètres carrés au profit de cette base nautique. Les autres restaurants sont à onze mètres du bord de route et la base à dix-huit. On pourrait regagner de la place. La municipalité doit réfléchir dans des délais brefs. Nous souhaitons que les gens de l'école de voile et du club nautique aient leur mot à dire et soient associés au projet car on a toujours été exclu des discussions jusqu'à présent ».

Une autre personne du public mettait de l'eau à son moulin en évoquant la future démolition de l'établissement La Playa : « Il y a là 1 600 m² à récupérer ». Autant de revendications que les élus ont prises en compte.

Tout comme les problèmes du réseau pluvial boulevard Victor-Hugo, rue et place de la République « où les commerçants ont les pieds dans l'eau quand il pleut », la sécurité, le stationnement « difficile les jours de marché et la circulation des cyclistes dangereuse », la voirie avec le front de mer « jamais terminé, les blocs qui se soulèvent et une multitude de poteaux cisailés provoquant des chutes », la qualité des eaux de baignade, la propreté des rues et des trottoirs, notamment en été.

« On prend le train en route mais on va s'efforcer d'améliorer les choses », a promis Dominique Beaumont.

Enfin, le comité de défense reste vigilant sur le plan local d'urbanisme portant les gabarits d'immeubles à quinze mètres dans ce quartier.

JOCELYNE JORIS

jjoris@nicematin.fr

Contact du comité : cd.frejus-plage@laposte.net